

**PROJET**

**Pédagogique**

**Maison de la Culture  
& des Loisirs de Metz**

# SOMMAIRE

<b>1/ Objectifs pédagogiques.....</b>	<b>1</b>
1.1/ Les liens avec le Projet Éducatif municipal (PEDT).....	1
1.2/ Les liens avec le Projet Éducatif de la MCL.....	2
1.3/ Les objectifs pédagogiques.....	3
<b>2/ Modalités de fonctionnement de l'accueil périscolaire.....</b>	<b>6</b>
2.1/ Les moyens.....	6
2.2/ Les activités.....	7
2.4/ La répartition des temps respectifs d'activités et de repos.....	9
2.5/ L'accueil type.....	9
2.6/ Le règlement intérieur.....	10
2.7/ La communication du projet.....	10
<b>3/ Modalités de participation des mineurs.....</b>	<b>11</b>
<b>4/ Mesures envisagées pour l'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps.....</b>	<b>11</b>
<b>5/ Modalités de fonctionnement de l'équipe.....</b>	<b>12</b>
5.1/ Les qualifications et les exigences.....	12
5.2/ Les rôles et places de chacun.....	13
5.3/ Plan de formation prévisionnel des équipes.....	15
<b>6/ Partenariats.....</b>	<b>15</b>
6.1/ Avec les associations locales.....	15
6.2/ Avec les intervenants.....	16
6.3/ Avec les parents.....	16
6.4/ Avec les écoles et les professeurs.....	16
6.5/ Avec les Institutions et les financeurs.....	16
<b>7/ Modalités d'évaluation de l'accueil.....</b>	<b>18</b>
7.1/ Avec l'équipe.....	18
7.2/ Avec les enfants.....	18
7.3/ Avec les parents.....	20
7.4/ Avec les différents partenaires.....	20

# 1/ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

## 1.1/ Les liens avec le Projet Éducatif municipal (PEDT)

### ✓ Améliorer l'information et renforcer le dialogue avec la communauté éducative

Nous inscrivons notre démarche dans une logique de cohésion avec les différents partenaires tant éducatifs que financiers : l'École, la famille, la Ville de Metz, la Caisse d'Allocations Familiales de Moselle.

Notre projet d'animation vise ainsi à pérenniser des espaces de dialogue entre les acteurs de la communauté éducative (les parents, les enseignants, les associations impliquées) et à rendre le plus lisible possible les actions que nous mettrons en œuvre au quotidien en direction de l'enfant.

Le projet pédagogique conçu pour l'année par l'équipe périscolaire, sera mis à disposition des parents sur chaque site. Un planning sera affiché chaque semaine afin que les parents et les enfants puissent suivre en temps réel les activités du périscolaire.

L'affichage sera fait sous forme d'un semainier, clair et en couleur, agrémenté d'illustrations, réalisées par les enfants, qui permettront aux plus petits de comprendre la nature des activités. Il pourra être complété par des rébus ou des textes décrivant les futurs ateliers et intervenants afin d'impliquer les parents et leur permettre d'évaluer la qualité des contenus et des propositions du périscolaire.

Le site de la MCL sera utilisé au mieux afin de relayer l'information en direction des familles.

La MCL participera activement aux rencontres relatives aux évaluations du PEDT et à son évolution, renforçant ainsi à son niveau la cohérence éducative sur le territoire.

### ✓ Améliorer l'organisation et la prise en charge de l'enfant

Notre but est de proposer un accueil au plus près des envies des enfants en évitant l'utilisation du ton impératif. Tout ceci en offrant des activités qui accrochent le désir, qui ont et qui donnent du sens. Par la mise en place d'institutions variées qui donnent la parole nous permettons la verbalisation du vécu de chacun. Le mur des enfants, le forum ou le travail en équipes sont autant d'outils que la pédagogie institutionnelle offre pour tendre à remplacer l'action permanente et l'intervention des animateurs. Les conditions préalables et essentielles pour une telle mise en place sont de permettre la prise de parole et l'échange dans un cadre défini.

Afin que l'enfant puisse s'exprimer sur l'accueil, nous organiserons des temps d'échange ou forums. Organisés sous la forme de petits jeux et d'échanges, ils seront mis en place à la fin des différentes activités, par petits groupes. Les enfants pourront faire part de leurs impressions sur les activités. Ces forums permettront de « sonder » les envies des enfants, et d'organiser les futures activités en concertation. Nous essaierons d'intégrer tous les enfants aux débats et aux choix ; chacun devant pouvoir s'exprimer.

Une « échelle d'activité » permettra aux enfants de donner leurs avis et de choisir leur activité. A l'aide d'étiquettes qu'ils auront réalisés, ils pourront organiser leur temps d'accueil, et donner leur

avis par un système d'image de météo. Cette mise en place permettra à l'équipe pédagogique d'évaluer le niveau de fatigue et de s'adapter au groupe.

Le « mur des Enfants » leur donnera la possibilité de s'exprimer par le biais de dessins ou de textes courts, afin que chaque enfant puisse faire comprendre son ressenti. Une concertation hebdomadaire en équipe permettra d'effectuer un débriefing sur l'expression des enfants et d'apporter les améliorations ou les changements nécessaires. Ceci afin de réévaluer l'attention qu'il faut porter à chaque enfant et de mesurer la nécessité d'accentuer le dialogue avec les parents. Les animateurs en charge des enfants devront être réactifs afin que l'accueil périscolaire reste un lieu rassurant, convivial, où la parole de l'enfant est entendue et respectée.

Les enfants de maternelles participeront quotidiennement à une météo de la journée, grâce à laquelle ils pourront exprimer leurs sentiments. Cette dernière se manifestera sous la forme d'un visage à « expressions variable » et d'une « roue de la météo ».

### ✓ **Renforcer les liens entre les différents temps de vie de l'enfant**

Les liens pédagogiques construits depuis 2015 nous permettent de participer aux conseils des écoles des Isles et de Fort-Moselle. Lors de nos temps d'accueil, nous nous efforçons de maintenir des échanges réguliers avec les équipes pédagogiques et techniques des écoles.

Au centre du quartier, la MCL offre la même qualité d'animation et les mêmes encadrants sur ses différents accueils : Le périscolaire du soir, les mercredis et les vacances. L'enfant bénéficie ainsi d'un univers familier et rassurant quel que soit le temps d'animation vécu. L'augmentation régulière de nos effectifs indique que la MCL bénéficie maintenant d'un service « Enfance-jeunesse » reconnu au sein du quartier.

De plus, une partie de l'équipe pédagogique de la MCL est employée pendant la pause méridienne dans les différentes cantines scolaires de la ville de Metz. Cela facilite la cohérence de nos actions éducatives même si malheureusement, les heures de travail des différents acteurs du périscolaire de la journée ne permettent pas encore de réelle mise en commun.

### ✓ **Enrichir les temps d'accueil du matin, de la pause méridienne et du périscolaire du soir**

Nous proposons une prise en charge spécifique des enfants, en favorisant les petits groupes et dans la mesure du possible en séparant les enfants de maternel et d'élémentaire.

Les interventions mises en place dans le cadre du périscolaire du soir s'inscrivent dans une logique de création et de découvertes. Les ateliers spécifiques seront construits en lien avec les différentes thématiques pédagogiques et culturelles proposées par l'équipe d'animation.

De nombreux intervenants de la MCL sont déjà engagés dans le cadre du programme Entr'Act de la ville de Metz. Cet aspect facilite les contacts, la cohérence pédagogique et le développement de projet spécifique avec les enfants en amont et/ou en aval des différents accueils.

## **1.2/ Les liens avec le Projet Éducatif de la MCL**

La Maison de la Culture et des Loisirs se situe au cœur du quartier des Isles, dans la partie nord du centre-ville messin. Notre secteur d'intervention est prioritairement le quartier des Isles sur lequel est située l'école des Isles et l'école du Fort Moselle.

Au sud de la Moselle, les 6630 habitants du quartier des Isles sont en majorité des couples et des célibataires. Ils sont plutôt jeunes, locataires de leur logement (75 %) et ont des revenus assez

faibles en moyenne (20000 euros par ménage). Il s'agit ici d'une moyenne, les revenus en question s'inscrivant vraisemblablement dans une fourchette large. Le quartier, situé à proximité immédiate du centre ville de Metz, est plutôt calme et il y a peu de commerçants pour le moment. Ce quartier est très animé en journée par de nombreux lycéens fréquentant le Lycée Fabert, le Lycée Anne de Méjanès et les écoliers de l'école des Isles.

Par ailleurs, la proximité immédiate de l'Université est un atout du quartier et explique les nombreux commerces de restauration rapide. Les Isles est un quartier actuellement en mutation profonde : de nouvelles familles s'installent encore dans les locaux laissés vacants par l'ancienne manufacture des tabacs et réhabilités en logements neufs. Cela est de nature à revitaliser profondément ce secteur. Par ailleurs, le Mettis a engendré la création d'espaces piétonniers, d'espaces de promenades et d'une nouvelle place (Nelson Mandela) qui transfigurent le quartier et le redynamisent.

Dans le cadre du groupement solidaire, la MCL sera en charge de l'accueil périscolaire du soir sur deux écoles distinctes : Fort Moselle et Les Isles.

### **École des Isles**

Cette école accueille un effectif global de 202 enfants répartis en maternelle et en primaire.

La participation de la MCL à l'accueil périscolaire vise à intégrer la MCL et le projet d'éducation populaire et artistique qu'elle porte au cœur même du quartier. Les buts poursuivis par l'association sont ceux de toute MJC : « Offrir à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante. A cet effet, elle peut mettre à disposition de la population, dans le cadre d'installations diverses [...], avec le concours d'éducateurs permanents ou non des activités créatives et éducatives variées : physiques, pratiques, intellectuelles, artistiques, sportives, économiques, civiques, sociales, etc.... La MCL est laïque, ouverte à tous et s'interdit toute attache avec un parti ou une confession ».<sup>1</sup>

Bien que connue au delà des frontières de la ville, la MCL a pour vocation d'être une maison de quartier ouverte à tous et fédératrice. Le fait d'animer l'accueil périscolaire du soir permet de renforcer cette identité auprès des enfants, futurs adolescents et auprès des parents, citoyens potentiellement actifs. Par ailleurs, la MCL développe depuis plusieurs années des centres aérés à travers ses ACM<sup>2</sup> de vacances « L'Enfance de l'Art ». Elle propose aussi des stages artistiques thématiques pour les 6-15 ans et met en œuvre plus de 20 ateliers chaque année dans le cadre des animations estivales organisées par la Ville de Metz. La MCL souhaite être porteuse sur les quartiers des Isles et Fort-Moselle d'une cohérence pédagogique d'ensemble sur la globalité de ces actions en direction du jeune public, animations périscolaires incluses.

### **1.3/ Les objectifs pédagogiques**

---

<sup>1</sup> Extrait des articles 2, 3, 4 et 5 des statuts de la Maison de la Culture & des Loisirs de Metz

<sup>2</sup> ACM : Accueils Collectifs de Mineurs

## DÉVELOPPER LE VIVRE ENSEMBLE

<p><i>Objectif Général</i></p> <p><b>DÉVELOPPER LA COOPÉRATION</b></p>
--

<p><i>Objectif Intermédiaire</i></p> <p><b>Favoriser les échanges</b></p>	<p><i>Objectif Intermédiaire</i></p> <p><b>Favoriser les découvertes et expériences</b></p>
---	---

<p><i>Objectif Opérationnel</i></p> <p><b>L'enfant est capable de s'exprimer dans un groupe</b></p>	<p><i>Objectif Opérationnel</i></p> <p><b>L'enfant sera capable de faire des propositions</b></p>	<p><i>Objectif Opérationnel</i></p> <p><b>L'enfant s'inscrira volontairement dans des activités de découverte ou des expériences</b></p>	<p><i>Objectif Opérationnel</i></p> <p><b>L'enfant sera capable de retransmettre en groupe les expériences vécues</b></p>
---	---	--	---

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forum</li> <li>• Choix des activités</li> <li>• Proposition de projets</li> <li>• Mots d'humeur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forum, débats</li> <li>• Boîte à idées</li> <li>• Échanges sur temps informels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de grand jeu pour les petits</li> <li>• Activité spécifique menée par animateurs ou intervenant artistique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montage</li> <li>• Présentation publique</li> <li>• Diaporama</li> <li>• Exposition annuelle</li> </ul>
---	--	--	--

## DÉVELOPPER LE VIVRE ENSEMBLE

<p><i>Objectif Général</i></p> <p><b>DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ</b></p>
---

<p><i>Objectif Intermédiaire</i></p> <p><b>Développer la solidarité</b></p>	<p><i>Objectif Intermédiaire</i></p> <p><b>Développer le respect envers les autres</b></p>
---	--

<b>envers les autres</b>			
<i>Objectif Opérationnel</i> <b>L'enfant s'inscrira volontairement dans un projet de groupe</b>	<i>Objectif Opérationnel</i> <b>L'enfant commentera le projet réalisée en groupe</b>	<i>Objectif Opérationnel</i> <b>L'enfant participera à la création d'une charte du respect de l'environnement</b>	<i>Objectif Opérationnel</i> <b>L'enfant participera volontairement à la mise en place de la charte</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grand jeux</li> <li>• MC boyard</li> <li>• Fresque géante</li> <li>• Jeux coopératifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Débats</li> <li>• Forums</li> <li>• Bilan différents projets</li> <li>• Création diaporama</li> <li>• Restitution parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Débats</li> <li>• Forums</li> <li>• Création</li> <li>• poster, outils de communication</li> <li>• Exposition</li> <li>• Animations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de vie collectif</li> <li>• Grands jeux</li> <li>• Restitution</li> </ul>
---	---	---	--

## 2/ MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

### L'accueil des enfants de moins de 10 ans

En ce qui concerne la surveillance des enfants de moins de 10 ans, il faut d'abord savoir qu'il n'existe aucune loi régissant clairement la question. Cette obligation de surveillance, passe par trois critères principaux : elle doit être constante, vigilante et active :

Par surveillance constante, il faut comprendre que les enfants de moins de 10 ans ne peuvent pas être laissés seuls sans la présence d'un adulte.

Par surveillance vigilante et active, il faut comprendre que la surveillance par les animateurs ne peut se borner à être passive. En effet même à proximité des enfants, les animateurs ont l'obligation d'être en mesure d'intervenir pour faire cesser des actes qui peuvent être dangereux.

### 2.1/ Les moyens

#### École Les Isles

#### Espaces réservés à l'accueil périscolaire des enfants de maternelle :

- ✓ Pavillon (80 m<sup>2</sup>) situé dans l'enceinte de l'école, entièrement dédié à l'accueil périscolaire des enfants de maternelle. Il comporte trois salles (15 m<sup>2</sup> chacune) et des sanitaires comprenant un point d'eau. Un couloir traverse de la porte d'entrée à la sortie de secours. Il donne d'un côté (à droite) sur une pièce et les sanitaires, séparés et de l'autre côté (à gauche) sur deux pièces communicantes.
- ✓ Salle de jeux situées dans l'enceinte de l'école maternelle
- ✓ Salle Periscolaire du matin dans l'école maternelle
- ✓ Préau

- ✓ Cour de l'école

Les ATSEM effectuent un pré-pointage avant la récupération par l'équipe d'animation. Les enfants du périscolaire sont rassemblés légèrement en amont de l'accueil des parents pour faciliter le travail de l'équipe pédagogique de l'école. Les contacts réguliers avec les ATSEM permettent l'échange journalier d'information et une communication constante. Deux animateurs prennent en charge un premier groupe composé des petites et moyennes sections de maternelle dans une salle mise à disposition au sein de l'école maternelle. Les deux autres animent les grandes sections dans le pavillon. Après un passage aux toilettes, le goûter est pris au calme et les animateurs présentent le programme du jour et mettent en place un temps de forum. A la fin du second temps d'animation, ou quand les effectifs le permettent, les animateurs se regroupent au sein du pavillon.

Pour récupérer leur(s) enfant(s), les familles pénètrent dans la cour puis accèdent directement au pavillon. Ils sont accueillis par un animateur, pour faciliter le départ et transmettre les informations. Le pointage et les informations sont transmises rapidement au directeur.

### **Espaces réservés à l'accueil périscolaire des enfants d'élémentaire :**

- ✓ Trois salles contiguës (20 m<sup>2</sup>) et communicantes situées au premier étage de l'école élémentaire
- ✓ Salle de danse au rez de chaussée
- ✓ Préau
- ✓ Cour de l'école (1000 m<sup>2</sup>)
- ✓ Sanitaires à proximité des salles d'accueil, au rez de chaussée et sous le préau.
- ✓ Des points d'eau sont situés dans le couloir à l'entrée de chacune des trois salles communicantes entre elles.

Le pointage des enfants d'élémentaire s'effectue dans l'école, directement dans les salles de classes. Un animateur positionné devant la grille de l'école veille à ce qu'aucun enfant ne sorte sans autorisation. Le pointage est vérifié par le directeur au moment où l'ensemble du groupe d'enfants inscrits est réuni. Après un passage aux toilettes, le goûter est pris au calme et les animateurs présentent le programme du jour ou mettent en place un temps de forum.

Pour récupérer leur(s) enfant(s), les familles pénètrent dans la cour puis accèdent à la porte de l'école équipée d'un visiophone.

L'animateur responsable de l'appel devra vérifier l'exactitude du pointage, et avertir son directeur afin de contacter les familles en cas de besoin.

### **2.2/ Les activités**

- Activités ludiques s'appuyant sur des pratiques artistiques dans le cadre d'ateliers encadrés par des intervenants
- Activités manuelles et de découvertes par des jeux collectifs et d'expressions corporelle
- Activités en autonomie : jeux d'imitation, jeux de construction etc.
- Lectures de contes, Chants
- Grand jeu intérieur et extérieur : jeux de sociétés, de rôle, de sensibilisation à l'écocitoyenneté

Un programme d'activités sera accessible et visible pour les enfants et les parents.



## SEMAINE TYPE

	LUNDIS	MARDIS	JEUDIS	VENDREDIS
15h45 -> 16h45	Rassemblement des enfants Goûter	Rassemblement des enfants Goûter	Rassemblement des enfants Goûter	Rassemblement des enfants Goûter
	Jeux collectifs <i>en extérieur lorsque les conditions météorologiques le permettent</i>	Jeux collectifs <i>en extérieur lorsque les conditions météorologiques le permettent</i>	Jeux collectifs <i>en extérieur lorsque les conditions météorologiques le permettent</i>	Jeux collectifs <i>en extérieur lorsque les conditions météorologiques le permettent</i>
	Présentation du programme de la semaine Activité de pratiques artistiques ou techniques conduite par un intervenant	<u>Activités proposées en sous groupe</u> : Activité de pratiques artistiques ou techniques conduite par un intervenant	<u>Activités proposées en sous groupe</u> : Activité de pratiques artistiques ou techniques conduite par un intervenant	<u>Activités proposées en sous groupe</u> : Activité de pratiques artistiques ou techniques conduite par un intervenant
	Activité ludique de découverte en lien avec le thème	Activités ludiques de découverte en lien avec le thème	Activités ludiques de découverte en lien avec le thème	Activités ludiques de découverte en lien avec le thème
16h45 -> 17h45	<u>Activités proposées en sous groupe</u> : Activité de pratiques artistiques ou techniques conduite par un intervenant extérieur spécialisé <b>ou</b> Activité proposée par l'enfant <b>ou</b> par les animateurs	<u>Activités proposées en sous groupe</u> : Activité de pratiques artistiques ou techniques conduite par un intervenant extérieur spécialisé <b>ou</b> Activité proposée par l'enfant <b>ou</b> par les animateurs	<u>Activités proposées en sous groupe</u> : Activité de pratiques artistiques ou techniques conduite par un intervenant extérieur spécialisé <b>ou</b> Activité proposée par l'enfant <b>ou</b> par les animateurs	<u>Activités proposées en sous groupe</u> : Activité de pratiques artistiques ou techniques conduite par un intervenant extérieur spécialisé <b>ou</b> Activité proposée par l'enfant <b>ou</b> par les animateurs
	Temps calme Jeux de société	Temps calme Jeux de société	Temps calme Jeux de société	Temps calme Jeux de société
	Cahier de texte	Cahier de texte	Cahier de texte	Cahier de texte
17h45 -> 18h45	Jeux en autonomie	Jeux en autonomie	Jeux en autonomie	Jeux en autonomie
	Modelage, dessin, lecture	Modelage, dessin, lecture	Modelage, dessin, lecture	Modelage, dessin, lecture
	Jeux de société	Jeux de société	Jeux de société	Jeux de société

Ce tableau est un exemple des animations réalisées pendant une semaine. L'équipe d'animation proposera régulièrement des activités en fonctions des compétences de chacun : expériences scientifiques, épreuves physiques, pratique du théâtre ou loisirs manuels. Lors de la programmation pédagogique avec l'équipe, les thématiques et les activités seront définies précisément. Ces dernières seront adaptées à l'âge des enfants.

### Les activités manuelles

Elles ont pour objectif de développer la curiosité, l'imagination et la créativité par la découverte de la matière, du volume et de techniques. Ces activités seront mises en place par des animateurs lors de temps spécifiques ou lorsque les enfants en feront la demande. Le matériel devra être préparé avant l'activité pour permettre aux animateurs de mieux accompagner les enfants dans leurs réalisations.

### Les jeux collectifs et d'expression corporelle

Elles permettent à l'enfant de s'exprimer, s'affirmer, se positionner face aux autres dans un contexte purement ludique. Jouer c'est avant tout se faire plaisir mais c'est aussi apprendre des

notions comme la coopération ou l'esprit d'équipe. Les jeux collectifs sont un moyen de socialisation : il y a des règles, on doit se respecter les uns les autres, c'est une façon d'inculquer à l'enfant des repères qui lui seront utiles pour l'avenir.

### **Les activités découvertes**

Elles sont mise en place pour permettre à l'enfant de s'enrichir, de s'ouvrir au monde et de développer son sens critique. Dans ce but les enfants bénéficieront de plusieurs interventions sous forme d'ateliers découverte.

Exemples : Des ateliers de sensibilisation artistiques, de l'éducation à l'image, du yoga, des activités en fonctions des compétences de chacun : expériences scientifiques, épreuves physiques, pratique du théâtre ou loisirs manuels.

### **Les activités liées aux thèmes**

Des animations du type grands jeux, bricolages, jeux d'extérieur ou de réflexion proposées tout au long de l'année auront pour thèmes: l'environnement scolaire, les relations de l'enfant aux autres ou l'écocitoyenneté.

### **Les activités dirigées par des intervenants**

La MCL inscrit son champ d'intervention dans le domaine des pratiques artistiques amateur. Notre particularité se caractérise par la diversité des activités artistiques proposées. Différents intervenants feront découvrir aux enfants leur domaine de compétence lors d'un temps défini à l'avance et sur une période précise.

## **2.4/ La répartition des temps respectifs d'activités et de repos**

L'arrivée des enfants est un moment charnière car il fait le lien entre l'école et l'accueil. L'équipe d'animation mettra en place un rituel composés de gestes du quotidien afin de permettre à l'enfant de bien continuer sa journée. Afin de représenter une véritable coupure avec les temps scolaire, l'équipe devra saluer l'enfant dès son arrivée et le mettre à l'aise, l'aider à ranger ses affaires et lui présenter les activités possibles.

Pendant ce temps d'accueil, l'enfant choisira l'activité qu'il souhaite effectuer. A la fin de ce premier temps, les enfants rangeront leur activité et pourront ainsi rejoindre le forum - zone de discussion - afin de prendre connaissance des différentes propositions de l'après-midi. Nous nous efforcerons de laisser des temps libres aux enfants quand ils en feront la demande et tant que cela ne perturbe pas le bon déroulement des animations proposées.

## **2.5/ L'accueil type**

L'accueil est ouvert à tous sans discrimination. L'accueil débutera à 15h45 et se poursuivra jusqu'à 18h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, durant les périodes scolaires.

### **15h45 - Accueil des enfants**

Dès l'accueil, un temps libre mais surveillé est mis en place jusqu'à 16h15. Ce temps libre se déroulera à l'extérieur si le temps le permet.

Les animateurs en place, saluent les enfants et profite de ce temps d'échange privilégié pour consolider les liens de confiance -question sur sa journée, repas du midi-.

Le moment du goûter permettra également aux animateurs d'observer et d'évaluer l'état de chaque enfant. Ce premier temps pourra être dédié à jouer librement dans la cour (si le temps le

permet). Nous prenons, dès les beaux jours, le goûter dans la cour et assurons des activités en plein air - pâte slim, concours d'avion en origami, empreintes d'écorces -

Si le temps ne le permet pas, les enfants seront directement accueillis dans les locaux, où les différents pôles d'activités seront en accès libre - coin lecture, coin dînette et jeux d'imitation, coin jeux de construction -. Dans le même temps des animations encadrées sont prévues et laissées aux choix de l'enfant.

### **De 16h15 à 16h45**

Les enfants selon leur état et leur envies seront invités à se diriger vers :

- une activité proposée par l'intervenant extérieur,
- une animation mise en place par un animateur,
- un temps en autonomie surveillé

Lors de ce premier temps d'accueil, les intervenants artistiques proposeront une activité avec le soutien d'un animateur. Ces temps programmés permettent aux enfants de partager des moments de découverte artistique et technique en petit groupe.

Ces temps d'activité, donnent la possibilité aux animateurs d'échanger avec les enfants dans un contexte plus calme. En petit groupe il sera proposé aux enfants, des activités préparées par les animateurs, ou une activité de leur choix - ouvrir son cahier de texte, lire, jouer en autonomie ou ne rien faire - .

Un animateur assure le retour aux parents, pour échanger sur le temps d'accueil de l'enfant. Nous en profitons aussi pour faire remonter les demandes de l'école ou transmettre des documents.

### **De 16h45 à 17h45**

- Activité libre proposée : dessin, jeux éducatifs selon l'âge
- Temps calme
- Activités programmées par l'équipe périscolaire.
- Cahier de texte
- Retours aux parents, assurés par un animateur

L'activité animée par l'intervenant artistique peut se poursuivre sur deux heures afin de scinder des groupes trop importants ou de proposer cette expérience dans des conditions optimales.

L'équipe périscolaire programme différentes activités - manuelles, physiques -, en parallèle des interventions artistiques. Un animateur est dédié à la surveillance des enfants en autonomie et au retour aux parents.

### **De 17h45 à 18h45**

- Activité programmée par l'équipe périscolaire
- Temps calme
- Cahier de texte
- Temps libre surveillé
- Retour aux parents des derniers enfants, assurés par un animateur

Lors de ce dernier temps d'accueil, les animateurs mettront en place un temps de forum pour évaluer la journée et les envies d'enfants pour les semaines suivantes. Il sera proposé des jeux calmes adaptés à l'âge et au niveau de fatigue des enfants, ainsi que la fin des activités.

Un animateur assure le retour aux parents, pour échanger sur le temps d'accueil de l'enfant.

Nous en profitons aussi pour faire remonter les demandes de l'école ou transmettre des documents.

## **2.6/ Le règlement intérieur**

La MCL est soumis au règlement intérieur des activités périscolaires de la ville de Metz en vigueur. Il est distribué et signé par les parents lors du dépôt du dossier d'inscription.

## **2.7/ La communication du projet**

Le projet pédagogique en lien avec le projet éducatif élaboré par l'organisateur, est conçu pour l'année en concertation avec l'équipe périscolaire. Le projet pédagogique et le projet éducatif sont diffusés aux parents par l'intermédiaire de l'équipe éducative dès la rentrée.

Par la suite un planning sera mis en place chaque semaine, afin que les parents et les enfants puissent suivre en temps réel, les activités du périscolaire.

Tous les affichages propres au périscolaire se feront dans les lieux d'accueils ainsi que sur le site internet de la MCL<sup>3</sup> et seront complétés par les animateurs et des flyers au besoin. Le planning journalier sera fait sous forme d'un semainier, clair et en couleur, agrémenté d'illustrations qui permettront aux plus petits de repérer la nature des activités. Il pourra être complété par de courts textes décrivant certaines activités, voire même d'une présentation des intervenants.

Ceci permettra aux parents de juger de la qualité des contenus du périscolaire, et plus particulièrement, de la dimension artistique et technique importante qu'y apporte la MCL.

L'équipe pédagogique est aussi disponible pour répondre à toute question par le biais de message électronique ou d'appel téléphonique.

## **3/ MODALITÉS DE PARTICIPATION DES MINEURS**

### **La prise en compte du public**

Afin que l'enfant puisse s'exprimer sur l'accueil, nous organiserons des temps d'échange ou forums. Organisés sous la forme de petits jeux et d'échanges, ils seront mis en place à la fin des différentes activités, par petits groupes. Les enfants pourront faire part de leurs impressions sur les activités. Ces forums permettront de « sonder » les envies des enfants, et d'organiser les futures activités en concertation. Nous essaierons d'intégrer tous les enfants aux débats et aux choix. Chacun devra pouvoir s'exprimer.

Une « échelle d'activité » permettra aux enfants de donner leurs avis et de choisir leur activité. A l'aide d'étiquettes qu'ils auront réalisés, ils pourront organiser leur temps d'accueil, et donner leur avis par un système d'image de météo. Cette mise en place permettra à l'équipe pédagogique d'évaluer le niveau de fatigue et de s'adapter au groupe.

Le « mur des enfants » leur donnera la possibilité de s'exprimer par le biais de dessins ou de textes courts, afin que chaque enfant puisse faire comprendre son ressenti. Une concertation hebdomadaire en équipe permettra d'effectuer un débriefing sur l'expression des enfants et d'apporter les améliorations ou les changements nécessaires. Ceci afin de réévaluer l'attention qu'il faut porter à chaque enfant et de mesurer la nécessité d'accentuer le dialogue avec les parents. Les animateurs en charge des enfants devront être réactifs afin que l'accueil périscolaire reste un lieu rassurant, convivial, où la parole de l'enfant est entendue et respectée.

---

<sup>3</sup> <http://mclmetz.fr/periscolaire>

Les enfants de maternelles participeront quotidiennement à une « météo de la journée », grâce à laquelle ils pourront exprimer leurs sentiments. Cette animation se manifestera sous la forme d'un visage à « expressions variable » et d'une « roue de la météo ».

## **4/ MESURES ENVISAGÉES POUR L'ACCUEIL DES MINEURS ATTEINTS DE TROUBLES DE LA SANTÉ OU DE HANDICAPS**

### **Modalités spécifiques à chaque structure**

La loi d'orientation du 23 avril 2005 reconnaît l'accès aux droits fondamentaux à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de leur citoyenneté.

Le respect de chacun avec ses différences et l'acceptation de l'autre sont des bases essentielles des concepts d'éducation populaire de la MCL. Les enfants en situation de handicap doivent pouvoir s'intégrer et s'épanouir au sein de l'accueil. Tout les participants doivent faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences. Dans ce cadre nous avons élaboré un projet d'accueil individualisé disponible sur le site de la MCL ou directement auprès de l'équipe d'animation.

En amont de l'inscription d'un enfant en situation de handicap, le/la responsable de l'accueil organisera des réunions avec la famille, les institutions et l'enfant susceptible d'être accueilli, afin d'échanger et de connaître au mieux la pathologie de l'enfant et de permettre à chacun d'évaluer la faisabilité en fonction des locaux. Une première rencontre informelle permettra de commencer à établir une relation de confiance, puis d'autres entretiens, plus formels, permettront d'obtenir toutes les informations essentielles au montage du projet d'accueil individualisé.

Pendant l'accueil, l'équipe s'engagera dans le projet d'accueil et fera le nécessaire pour permettre à l'enfant porteur de handicap de participer, de s'exprimer et de s'épanouir au sein du groupe. Un temps de sensibilisation en direction des enfants sera proposé par les animateurs. Ce moment pourra être réfléchi avec l'enfant et construit ensemble selon ses capacités et son envie.

L'équipe d'encadrement doit aussi permettre l'évolution du projet d'accueil individualisé en fonction de leurs observations sur les différents temps de la journée. Des rencontres avec l'enfant seront mis en place à sa demande afin de faire des points réguliers sur son accueil.

A la fin de chaque trimestre d'accueil, un bilan sera réalisé en équipe afin de proposer de nouvelles actions à mettre en place et d'évaluer le travail effectué ainsi que les avancées et les échecs. Un temps de restitution sera proposé à la famille puis rédigé sous la forme d'un bilan écrit.

## **5/ MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE**

### **5.1/ Les qualifications et les exigences**

Au regard des limitations de salles, des obligations de sécurité, de la disparité des tranches d'âge et pour faciliter le retour aux parents, les enfants sont répartis sur différents sites au sein des établissements scolaires. Or, dans le respect de l'article 3.6.2.2 du CCTP, nous mobilisons au minimum 2 animateurs par groupe.

La MCL recrute en priorité des contrats aidés (précarité) et forme ses personnels. En revanche ce fonctionnement oblige un recrutement régulier et ne permet pas une continuité de l'équipe. Ce constat nous contraint de nous séparer d'équipier, investi et engagés, repère pour les enfants.

1 animateur qualifié pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur qualifié pour 14 enfants de plus de 6 ans la répartition s'effectuera comme suit :

## **École des Isles**

Nous accueillons en pic 62 enfants en accueil périscolaire répartis comme suit : 26 maternelles réparties entre le pavillon et une salle de l'école et 36 primaires. 4 animateurs BAFA ou CQP seront nécessaires en maternelle. 3 animateurs BAFA ou CQP seront nécessaires en primaire.

### **L'équipe pédagogique globale de la tranche « classique »**

- 1 directeur BAFD (23,5h/semaine)
- 6 animateur(trice)s BAFA/CQP/CAP petite enfance pour « Les Isles » (16h/semaine)

## **SUR SITE**

### **L'équipe sera en charge de :**

- la préparation de l'accueil avant l'arrivée des enfants (*affichage des informations*),
- l'accueil des enfants et du lien avec les parents,
- l'évaluation de l'état des enfants (*fatigue, excitation, santé...*),
- la surveillance des temps libres dans la cours ou les salles,
- la déclinaison des activités prévues et de l'aide aux enfants dans leurs activités,
- apporter si nécessaire de l'aide à l'intervenant du moment,
- assurer le retour aux parents,
- ranger et nettoyer succinctement les salles après le départ des enfants,
- tenir à jour le registre des présence.

### **L'équipe aura à cœur :**

- d'assurer la sécurité morale et physique des enfants,
- d'être à l'écoute des enfants, de noter leurs remarques,
- de prévenir le directeur à tout moment en cas de problème ou d'incident et les services compétents en cas d'accident grave.

Sur chaque site, certains animateurs seront dédiés aux enfants de cycle 1 (maternelle) et d'autres au cycle 2 (du CP au CM2). Cette répartition aura été décidée au préalable en réunion de préparation, pour que chacun se sente à sa place et en rapport avec ses compétences. Si toutefois un animateur est absent, il sera demandé à un autre de le remplacer dans un autre cycle. Les formations de chacun permettent cette polyvalence.

### **En dehors des temps de face à face pédagogiques**

L'équipe pédagogique au complet participera au minimum à une réunion hebdomadaire visant à préparer et évaluer les accueils périscolaires en lien avec l'organisateur, l'équipe éducative de l'établissement et/ou les intervenants ponctuels. Il s'agira de préparer les activités et les plannings en amont et de transmettre et d'échanger autour d'éventuelles problématiques repérées sur sites.

Des temps spécifique à la préparation des activités ou à l'organisation de grand jeux seront prévus afin de permettre aux animateurs de décorer les salles, se déguiser et mettre en place les différents ateliers.

## **5.2/ Les rôles et places de chacun**

### **Rôles du directeur du périscolaire**

C'est le directeur du périscolaire qui a autorité sur les personnes qui assurent l'accueil. La présence du directeur est nécessaire sur ou à proximité des lieux où sont accueillis les enfants. Il est en charge :

- de recruter ou de participer au recrutement des animateurs

- d'organiser le travail des animateurs
- de planifier les activités et mobiliser les animateurs pour encadrer ces dernières
- de s'assurer des conditions de sécurité et d'hygiène de l'accueil
- de s'assurer du stock des fournitures pédagogiques et du matériel
- de développer le lien avec les familles et les partenaires
- d'accompagner et conseiller les animateurs et de contribuer à leur formation
- de rendre compte du déroulement de l'accueil à l'organisateur
- d'évaluer l'accueil avec l'ensemble des acteurs (animateurs, parents, enfants, organisateurs, prestataires, financeurs...)
- de vérifier la tenue à jour de l'état de présence des enfants et d'en tirer un bilan hebdomadaire à l'attention de la MCL, de la Ville de Metz et de la CAF
- d'envoyer les bilans CAF nécessaires au paiement de l'ASRE et de la PSO
- d'assurer une présence régulière sur le terrain

Le directeur a de multiples tâches au sein d'un accueil périscolaire. Il est la garant de la sécurité physique et morale des enfants accueillis, de la mise en œuvre du projet pédagogique élaboré avec l'équipe d'encadrement. Il veille au bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière. Il s'assure que les règles de sécurité soient connues de tous et soient respectées. C'est lui qui prend les décisions, conduit les réunions et gère les relations avec les différents partenaires (familles, intervenant, prestataires...).

Au même titre que l'animateur, il doit être disponible, accessible et à l'écoute de tous. Il accompagne les animateurs et les enfants dans leur projet. Il doit être capable de mobiliser son équipe sur un projet, savoir communiquer et gérer une information. Le directeur doit identifier et utiliser les compétences des membres de son équipe, afin de déléguer et d'assumer son rôle de formateur.

### **Rôles de la coordinatrice du périscolaire**

Elizabeth Lenda, titulaire du BAFD est responsable du suivi administratif et financier de l'accueil périscolaire. Elle est notamment en charge de vérifier la tenue à jour de l'état de présence des enfants et d'en tirer un bilan hebdomadaire à l'attention de la MCL, de la Ville de Metz et de la CAF. Elle fait partie de l'équipe d'animation de l'accueil périscolaire du site de l'école des Isles et pourra donc être amenée à y effectuer des remplacements.

### **Rôles de l'animateur**

- il est garant de la sécurité physique et morale des enfants,
- il participe à l'élaboration et à la mise en place du projet pédagogique,
- il fait respecter le règlement intérieur des accueils périscolaire de la ville de Metz,
- il assure la gestion des conflits si besoin,
- il établit un dialogue avec l'enfant,
- il est un référent pour l'enfant. Il a une tenue et un vocabulaire adapté,
- en tant qu'animateur, il transmet des valeurs citoyennes, d'entraide, de partage, de coopération mais également des savoirs techniques,
- il arrive avant l'heure de l'accueil des enfants, et prévient en cas d'absence,
- il met en place les activités en lien avec le projet pédagogique auprès des enfants,
- il apporte son aide à l'intervenant extérieur,
- il suit l'évolution de l'enfant, il est attentif à son état et il est en mesure de conseiller l'enfant sur le choix d'une activité,
- il fait un retour de l'accueil quotidien, relève les absences, les présences,

- il participe activement aux réunions préparatoires, d'évaluations et de bilans prévues dans le cadre de l'accueil périscolaire.

L'animateur est un repère et une référence immédiate pour les enfants. Il devra donc faire preuve de cohérence, de tolérance et de ponctualité.

Ils sont à l'écoute des enfants, des autres animateurs, du directeur et des parents. Ils se placent contre toute discrimination et exclusion.

Ces obligations lors des accueils de loisirs vont de la sécurité au bien être de l'enfant, ainsi que le respect de règles simples.

Lors de déplacement l'équipe d'animation doit être d'autant plus vigilante. Elle veillera à respecter les règles de déplacement, à toujours bien encadrer le groupe et à garder en permanence un téléphone portable.

### **Avec son Équipe**

Les animateurs participent à l'élaboration du projet pédagogique avec le directeur. Celui-ci évoluera en fonction des réunions préparatoires et hebdomadaires et selon les attentes et besoins des enfants. Ils établissent un programme d'activités en cohérence avec le projet pédagogique .

Il veille, à maintenir de bon rapport avec ses collègues, à se concerter avant tout changement et à prévenir de ses déplacements.

### **Rôles des intervenants spécifiques**

Les interventions artistiques mises en place dans le cadre du périscolaire s'inscrivent dans une logique de création et de découvertes. Les ateliers spécifiques seront construits en lien avec les différentes thématiques pédagogiques et culturelles aménagées par l'équipe d'animation. Ces intervenants ont été sélectionnés par la MCL en priorité pour leurs compétences artistiques ou techniques mais aussi en fonction de leurs capacités pédagogiques. Ils sont tous spécialisés dans leur domaine artistique ou technique et on à cœur de transmettre leurs savoirs et compétences.

### **5.3/ Plan de formation prévisionnel des équipes**

Depuis la mise en place du périscolaire, la MCL s'inscrit dans une volonté de formations de ses équipes. Ainsi depuis 2015 nos équipes ont suivi des formations dans le domaine de l'animation par le passage de diplôme comme le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A) ou de Directeur (B.A.F.D) et même le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (B.P.J.E.P.S.). Chacun a suivi et passé avec succès son certificat de prévention et de secours civiques de niveau 1 (PSC1).

En 2018et 2019, la MCL a prévu d'envoyer plusieurs membres de l'équipe périscolaire passer les formations suivantes et à engager des démarches en ce sens :

- ✓ Hygiène Alimentaire (H.A.C.C.P)
- ✓ Prévention et de secours civiques de niveau 1 (PSC1) : passage du certificat
- ✓ Prévention et de secours civiques de niveau 1 (PSC1) : remise à niveau
- ✓ Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance (CAP en cours de validation)
- ✓ Intégration scolaire des enfants en situation de handicap
- ✓ Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (B.A.F.D.)



- ✓ Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (B.P.J.E.P.S.)

## 6/ PARTENARIATS

### 6.1/ Avec les associations locales

La MCL s'inscrit dans un partage des expériences et des savoirs - faire entre les MJC du secteur messin grâce à la Fédération des MJC.

Le groupement solidaire constitué pour le lot n°2 nous a mis en contact avec d'autres acteurs de l'accueil enfant. Une réflexion et une mise en commun des projet est en cours avec l'« ADACS<sup>4</sup> » de Bellecroix, le centre social « Arc en Ciel », ainsi que l'association « Il était une fois ».

L'association « Du côté de chez Nelson » organise chaque année la fête du quartier à laquelle la MCL participe activement en proposant aux enfants d'y participer. Un projet de jardins partagés en lien avec les projet « jardin des écoles » nous permettra d'y associer les enfants du périscolaire. L'association « Cycl'one », association de vidéo montage, en résidence permanente à la MCL, fait découvrir aux enfants les techniques de prise de vue et de composition de l'image. Des montages ont été réalisés et les enfants d'élémentaires ont participé à la sélection jeune public du festival du court métrage qui s'est déroulée le 17 mars 2018 à la MCL. Depuis notre implication sur les temps périscolaire du soir, nous entretenons de bon rapport avec les associations de parents d'élèves dans les deux écoles. Nous les rencontrons régulièrement, en particulier lors des conseils d'école.

Enfin les portes ouvertes de la MCL et notre participation aux kermesses des écoles sont autant d'occasions de partenariats et de rencontres.

### 6.2/ Avec les intervenants

Les intervenants artistiques ou techniques participants à la réalisation d'activités font partie intégrante de la MCL. Par conséquent, l'organisation de rencontres et de réunions afin de faire le point est facilité et nous permet, si besoin, de modifier le projet.

Lors des interventions artistiques un animateur sera systématiquement présent et facilitera la gestion du groupe.

### 6.3/ Avec les parents

Par ailleurs, il sera prévu pour les familles, au moins deux fois par an, un temps de présentation et de restitution convivial des travaux réalisés par les enfants. Ces temps seront gratuits et se dérouleront sur le site d'accueil des enfants.

Des rendez-vous pour recevoir les parents seront également mis en place.

### 6.4/ Avec les écoles et les professeurs

L'équipe du périscolaire s'inscrira dans une logique pédagogique cohérente avec les enseignants. Il est logique que l'équipe d'animateurs connaisse le projet d'école et que les enseignants connaissent le projet pédagogique du périscolaire.

Au-delà de réunions formelles, l'animateur est susceptible d'échanger avec les enseignants sur les différents projets mais également sur les enfants eux-mêmes.

Nous participons aux conseils des écoles et nous nous rendons disponible pour toutes demandes émanant des équipes pédagogique.

Les retours de parents et des enseignants, par l'intermédiaire des animateurs, permettront l'adaptation des projets.

---

4 Association pour le Développement des Activités Culturelles et Sportives

## **6.5/ Avec les Institutions et les financeurs**

Les principaux interlocuteurs de la MCL sont :

- ✓ La ville de Metz
- ✓ La Caisse d'Allocation Familiale de la Moselle
- ✓ La Direction Départementale de la Cohésion Sociale Région Grand-Est
- ✓ La Protection Maternelle et Infantile
- ✓ Le Musée de la cour d'Or  
Projet réalisé en 2015-2016 en collaboration avec Caroline Oppus.
- ✓ L'UNICEF  
Projet en cours sur la Convention Internationale des Droit de l'Enfant. Plusieurs interventions sont programmées.

## 7/ MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACCUEIL

### 7.1/ Avec l'équipe

Les modalités d'évaluation seront mises en place avant le début de chaque trimestre en équipe afin d'impliquer les animateurs et leur permettre de les réaliser de façon consciencieuse.

La directrice observera, de façon volontairement aléatoire, certaines des activités menées par les animateurs et les évaluera avec eux lors d'un entretien individuel.

#### Les temps de réunion hebdomadaire

Elles permettront d'évaluer l'application et la mise en œuvre du projet ainsi que de gérer les modifications de l'équipe - précarité, maladie, recrutement -. Lors de ces réunions, les animateurs feront remonter les informations et échangerons sur les problèmes rencontrés et les solutions envisagées.

#### Les réunions trimestrielles

Lors des réunions trimestrielles, le retour des parents - par le biais d'un questionnaire - et la formation des animateurs seront approfondi. Elles permettront aussi aux membres de l'équipe d'exprimer leur envies de formation et d'échanger sur leurs acquis de l'année.

#### La réunion annuelle

Elle permettra l'évaluation et la réécriture du projet. Lors de cette réunion, les animateurs seront amenés à participer aux choix du thème pour l'année ainsi qu'à la sélection des intervenants. Ce projet construit en équipe permettra à chacun de se sentir impliqué et force de proposition.

### 7.2/ Avec les enfants

Notre but est de proposer un accueil au plus près des envies des enfants en évitant l'utilisation du ton impératif. Tout ceci en offrant des activités qui accrochent le désir, qui ont et qui donnent du sens. Par la mise en place d'institutions variées qui donnent la parole nous permettons la verbalisation du vécu de chacun. Le mur des enfants, le forum ou le travail en équipes sont autant d'outils que la pédagogie institutionnelle offre pour tendre à remplacer l'action permanente et l'intervention des animateurs. Les conditions préalables et essentielles pour une telle mise en place sont de permettre la prise de parole et l'échange dans un cadre défini.

Les différents moyens pour atteindre les objectifs seront évalués par les acteurs, participants et membres de l'équipe d'animation. Cette évaluation devra prendre place rapidement après le déroulement de l'action, les résultats servant à la rédaction du bilan . Les outils seront des tableaux créés en équipe et à compléter :

- Les forums : zone de discussions réglementées - pas de moquerie, gros mots, bâton parole -
- L'échelle d'activité : Chaque jour les enfants choisissent leur activité - stickers ou pince à linge a leur nom -
- Le mur des enfants : panneau d'affichage ou les enfants disposent des message, dessins, rébus pour s'exprimer.
- La météo de l'humeur : roue avec symboles météorologiques pour exprimer son ressenti. Sur le temps de goûter les enfants sont invités à désigner les symboles qui caractérise le mieux son ressenti, l'intérêt est d'expliquer et de comprendre les sentiments.
- Le visage à expressions variable : content, mécontent, souriant, boudeur, montre nous comment tu te sent. Pour les maternelles nous avons mis en place ce « visage variable » qui leur permet de montrer leurs sentiments sans les forcer à verbaliser. Cette étape permet aux plus jeunes d'appréhender plus facilement la météo de l'humeur.

### Exemple de grilles individuelles d'évaluations

L'enfant sera capable de s'exprimer dans un groupe					
Maternelle	Élémentaire				
Utilise les panneaux smiley	Prend la parole				
Utilise la météo de l'humeur	Utilise le mur des enfants				
Utilise le visage à expression	Ne coupe pas la parole				

L'enfant sera capable de faire des propositions					
Maternelle	Élémentaire				
Propose des idées	Propose des idées				
Argumente ses idées	Argumente ses idées				
Se positionne sur les idées des autres	Se positionne sur les idées des autres				

L'enfant sera capable de faire des choix					
Maternelle	Élémentaire				
Choisi une activité	Choisi une activité				
Choisi un jeu	Choisi un jeu				
Autonomie	Autonomie				

L'enfant participera à la création d'une Charte du respect de l'environnement					
Maternelle	Élémentaire				
Propose un article	Propose un article				
Argumente ses idées	Argumente ses idées				
Proposera une image pour l'article	Proposera une image pour l'article				

### **7.3/ Avec les parents**

Nous mettrons en place au même titre que pour les enfants des documents à la disposition des parents, par mail ou sur papier sous forme de questionnaire reprenant une période, sur lequel les parents pourront noter leurs remarques. Nous rappellerons les éléments du projet pédagogique et ses objectifs.

Nous participons à de nombreuses manifestations organisées par les acteurs éducatifs, sociaux et culturels au sein du quartier - Les kermesses des écoles, la fête du quartier, les portes ouvertes de la MCL -.

La directrice est présente tous les jours dans le cadre du périscolaire du soir et pourra répondre à des demandes d'entretiens rapides ou des rendez-vous plus complet au besoin.

### **7.4/ Avec les différents partenaires**

La Ville de Metz, chargée d'organiser les rythmes scolaires sur son territoire, crée les conditions de partenariat entre tous les acteurs des temps de l'enfant et facilite l'accès de tous à un accueil périscolaire de qualité. Garante du dialogue entre les acteurs de la communauté éducative, et les différents partenaires, la ville de Metz cherche à maintenir l'enfant au cœur du projet tout en harmonisant les pratiques.

Afin de pouvoir compléter dûment les documents mis à disposition des équipes de l'accueil périscolaire, nous réaliserons un bilan en réunion hebdomadaire d'équipe. Chaque mois, les grilles d'activités réalisées, le ratio d'enfants par animateur ainsi que les nouveaux projets d'accueil individualisé sont communiqués à la ville. Nous sommes en contact régulier avec les services éducatifs de la ville de Metz.

Par le contrat « enfance/jeunesse », la Caisse d'Allocation Familiale de Moselle participe comme financeurs et « facilitateur » à l'accès au plus grand nombre d'enfants au service périscolaire. La plupart des objectifs de ce contrat « enfance et jeunesse » sont communs avec ceux de la réforme des rythmes scolaires mise en place par la ville de Metz. Les saisies de données CAF, conditionnant le montant de leur participation, seront réalisées de manière rigoureuse. Nous travaillerons dans le sens d'une remontée au plus juste des temps de présence des enfants.

Le projet éducatif territorial (PEDT), formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

L'objectif du projet éducatif territorial est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part les projets des écoles et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

Le Projet Éducatif Territorial se veut un outil vivant, qui doit pouvoir évoluer grâce au travail de son Comité de Suivi et d'Élaboration constitué de parents d'élèves volontaires, de représentants d'associations et des directeurs d'écoles représentant l'Éducation Nationale.

Acteur central, les associations d'éducation populaire comme la MCL participeront de manière active à l'ensemble des réunions prévues afin de contribuer à l'évaluation et à l'évolution de ce projet territorial.